

2, rue des Barons de Fleckenstein  
BP 30019  
67250 SOULTZ-SOUS-FORETS  
Tél. : 03 88 80 40 42  
[mairie@soultzsousforets.com](mailto:mairie@soultzsousforets.com)

**ARRETE DU MAIRE N° 59/2023**  
**PORTANT REGLEMENTATION**  
**DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT**

Le Maire de la Ville de Soultz-sous-Forêts,

- VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, des Départements et des Communes,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2542-2 et L 2542-3,  
VU le Code de la Route et notamment l'article R 225,  
VU la demande de l'entreprise EIE en date du 22 septembre 2023,

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prescrire toutes mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité à l'intérieur de l'agglomération,

CONSIDERANT la nécessité de règlementer la circulation et le stationnement dans la rue Pechelbronn, en raison du raccordement électrique de la résidence séniors Louise,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : En raison du raccordement de la résidence séniors LOUISE, la circulation de tous les véhicules sera perturbée entre le 7 et le 41 rue de Pechelbronn à Soultz-sous-Forêts, du lundi 2 octobre au vendredi 3 novembre 2023.

Les travaux nécessitant un alternat par feux tricolores au niveau du 27, rue de Pechelbronn devront être terminés avant le 26 octobre 2023.

**Article 2** : La signalisation règlementaire sera mise en place par l'entreprise Electrification Industrielle de l'Est, qui veillera à assurer la sécurité sur le chantier.

**Article 3** : Le stationnement sera interdit sur toute la longueur du chantier.

**Article 4** : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et donneront lieu aux poursuites prévues par la loi et les règlements en vigueur.

**Article 5** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet des Arrondissements de Haguenau - Wissembourg,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts,
- Monsieur le Capitaine de Gendarmerie de Wissembourg,
- Monsieur le Chef de Corps du Centre de Secours de Soultz-sous-Forêts,
- Monsieur le Responsable du Centre d'Entretien et d'Intervention de Wissembourg,
- L'entreprise EIE,
- Archives Mairie.

Il sera affiché à la Mairie de Soultz-sous-Forêts.



Christophe SCHIMPF,  
Maire de Soultz-sous-Forêts :